

MEYMA C





1 Le mot du Maire	18 Collège	24 Histoire
2 Vie de la Commune	19 Saison culturelle	26 Vie associative
12 PNR	20 Centre d'Art	32 Etat Civil 2021
13 Communauté de Communes	21 Les musées	33 Tribune municipale
14 Info	22 Les Mariannes	
16 Vie de la Commune	23 Pays d'art et d'histoire	



L'actualité aussi bien pour 2021 que pour ce début d'année 2022, est encore et toujours dominée par la crise "Covid". Il faudra donc s'armer de patience en espérant que cette nouvelle année vienne à bout de cette épidémie. C'est donc tout naturellement que je formule mes vœux de bonne santé pour chacune et chacun d'entre vous. Que cette année vous apporte son lot de bonheurs, de réussites et de sérénité.



Philippe BRUGERE,
Maire de Meymac,
Président du PNR
Vice-Président de
Haute-Corrèze Communauté

J'en profite pour remercier tout le personnel médical qui œuvre au quotidien, parfois en plus de leur activité professionnelle, pour faire fonctionner notre centre de vaccination. En le créant voici un an, je le pensais éphémère. Pourtant, grâce à son fonctionnement exemplaire, ce centre vaccinal est devenu indispensable. Ainsi, malgré toutes les contraintes, nous avons pris la décision de prolonger son ouverture pour rendre un service maximum à chacun d'entre vous.

Malgré cette crise, la vie économique et sociale de notre cité ne s'est pas arrêtée. Beaucoup de projets vont voir le jour cette année.

Vous aurez tout d'abord constaté l'ouverture du dispositif France Services dans les locaux de la mairie. Il permet de remettre de la proximité et de l'humain dans les démarches administratives. Cet accompagnement est très varié et concerne par exemple la CAF, pôle emploi, les caisses de retraite, les impôts, les demandes de cartes grises etc... De plus il offre des permanences comme celles du centre départemental d'accès au droit. Ce dispositif va également évoluer pour offrir, sur rendez-vous, des démarches à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Ce service itinérant sera le tout premier en Corrèze. Nous espérons enfin compléter l'ensemble des services rendus par la réalisation des cartes d'identité. Une demande en ce sens a été faite auprès de la préfecture.

Côté travaux, ceux du réseau de chaleur débutent et seront terminés avant la fin de l'année. Ils vont compléter l'installation d'une chaudière à gaz à la mairie, actuellement chauffée à l'électricité, et le renforcement de l'isolation de l'ensemble de nos bâtiments municipaux. Cela atténuera une hausse inédite du prix de l'électricité qui a plus que doublé pour les collectivités et entreprises soumises à un prix dérégulé de l'électricité (contrairement aux ménages). La pertinence des choix que nous avons fait de changer le mode de chauffage de certains bâtiments, s'en trouve renforcée !

En plus des travaux classiques de réfection des routes, d'autres chantiers vont pouvoir débuter courant 2022. Je ne citerai que les principaux comme la maison des séniors, la restructuration de la place de l'église, la rénovation du cinéma, la première tranche des menuiseries du centre d'art contemporain ou bien la maison médicale. Cela contribuera à améliorer encore l'attractivité de Meymac. Cette attractivité se concrétise également par l'ouverture récente d'activités commerciales et artisanales parfois atypiques comme le bistro du jeu vidéo, l'atelier tapissier ou l'atelier "Nadouille". Je leur souhaite, ainsi qu'à l'ensemble des commerçants et artisans, toute la réussite espérée.

A l'occasion de cette nouvelle année, je voulais remercier très sincèrement l'ensemble des forces vives de notre commune. Toutes les personnes qui la font vivre au quotidien, commerçants, artisans, bénévoles dans nos nombreuses associations, nos pompiers, sans oublier les agents dévoués de notre collectivité et l'ensemble des élus.

A toutes et à tous je vous souhaite une excellente année 2022 !

L'enjeu crucial de l'énergie

On sait qu'avec la transition énergétique et la raréfaction des énergies fossiles, la gestion de l'énergie est un enjeu crucial pour l'avenir tant au niveau des foyers privés qu'à celui des collectivités locales. La hausse brutale des tarifs de l'électricité vient nous rappeler cette réalité s'il en était encore besoin. Demain sera différent. Dès maintenant, il nous faut faire preuve d'idées et d'imagination pour préparer notre avenir proche.

Un choc pour les communes

Jusqu'à présent, les communes payaient les charges électriques et de gaz comme tout particulier. Or depuis le 1er janvier 2022, les communes doivent acheter leurs besoins énergétiques sur un marché européen évoluant au fil des fluctuations tarifaires. Pour peu que l'armée russe se mobilise aux frontières de l'Ukraine, que certaines monarchies pétrolières viennent à vouloir baisser l'offre de pétrole pour faire augmenter le cours de l'or noir, qu'un fleuve n'ait plus un débit suffisant pour alimenter une centrale nucléaire, les prix s'affolent, les cambistes renforçant les fluctuations au travers de leurs paris boursiers sur l'offre et la demande.

Ainsi, même si une centrale nucléaire fabrique de l'électricité pour moins de 50 € du kW, les fournisseurs d'énergie européens se bousculent pour vendre aux collectivités de l'énergie à un prix dépassant les 220 € du kW, les intermédiaires réalisant de juteux profits! La concurrence a donc produit l'inverse de ce qui était espéré, les prix ont flambé.

Désormais, depuis le 1er janvier, les collectivités doivent se fournir en énergie via la concurrence des marchés. Que les communes agissent seules ou par un groupement de commandes, le constat est le même; le prix de référence est passé de 60 à 220 € le kW.

Le réseau de chaleur

La principale innovation sur laquelle notre municipalité s'est engagé est incontestablement la création d'un réseau de chaleur, dont les travaux ont débuté. Cette structure fournira le chauffage aux écoles primaires et maternelles, au cinéma, au centre de loisirs, au collège et à la maison de Millevaches et nous permettra de rester maître des charges énergétiques de ces bâtiments.

La mise en place de cette chaudière et de ce réseau d'un coût de 1.070.000 € (542.000 € de subventions issues de l'Ademe et de la Région) va aussi donner du travail à de nombreuses entreprises locales. Et puisque le bois qui alimentera cette chaufferie devra provenir de nos forêts locales, ce sont l'ensemble des activités et les emplois locaux qui seront gagnants.

La construction de ce réseau de chaleur durera une grande partie de l'année 2022 pour être opérationnel en décembre 2022. Le chantier a été planifié en évitant au maximum les voies communales afin de ne pas perturber le trafic routier même si des désagréments temporaires pourront être observés malgré tout.



Une augmentation de 100 000 euros en un an

Avec cette nouvelle règle, la commune de Meymac devrait voir sa facture énergétique augmenter au minima de 100 000 euros sur 2022 par rapport à 2021.

Face à de telles hausses, certaines collectivités feront le choix d'augmenter leurs taxes foncières ou/et de diminuer leurs investissements, ce qui aura évidemment un impact sur les entreprises locales et sur l'emploi.

A Meymac, nous avons fait le choix de ne pas modifier le taux d'imposition de la taxe foncière. Le maire a fait appel dès 2019 à un cabinet de conseil énergétique pour répondre à cet enjeu et explorer d'autres pistes que la fiscalité locale.

Des décisions concrètes

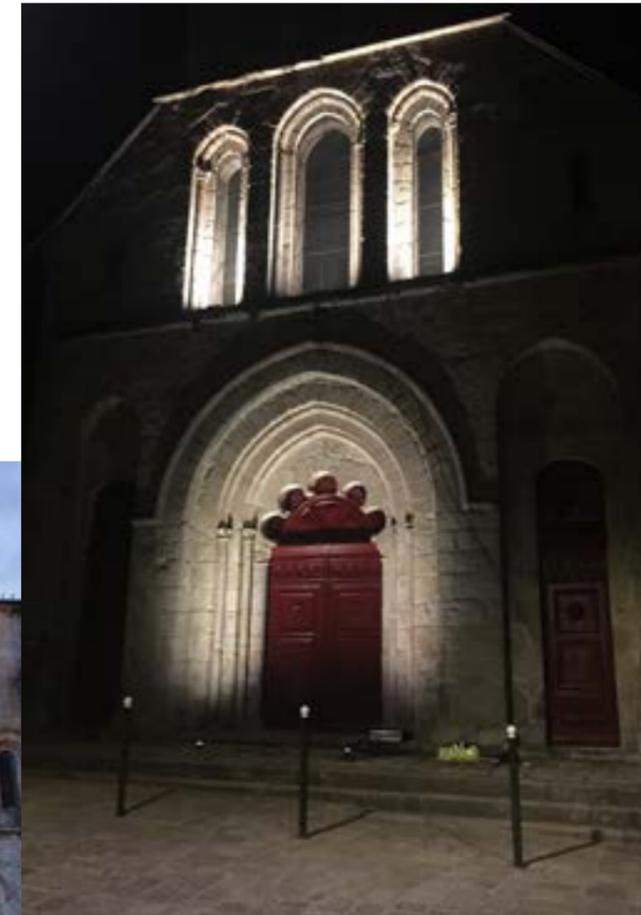
Portant la volonté de diminuer la consommation, notre municipalité a fait plusieurs choix. En premier lieu, l'Hôtel de Ville chauffé à l'électricité sera en partie alimenté par une chaudière à condensation au gaz et par une pompe à chaleur installée pour le dernier étage qui étant réversible servira de climatiseur en été. D'autre part, l'ensemble des bâtiments communaux verront leur isolation thermique refaite par une entreprise locale. Le coût de ces travaux sera rapidement couvert par la limitation de l'augmentation subie des tarifs.

Autre initiative mise en oeuvre, l'installation de panneaux photovoltaïques sur certaines toitures de bâtiments communaux. D'autres alternatives et partenariats actuellement à l'étude devraient permettre à Meymac de devenir une vitrine d'une petite ville durable particulièrement dynamique et innovante.

Le patrimoine en profite

Depuis quelques années, nous avons la volonté de rénover l'éclairage du patrimoine de centre ville pour lui prodiguer une meilleure mise en valeur et diminuer là aussi le coût énergétique. L'éclairage actuel est disgracieux, vieillot et très onéreux. Sous la maîtrise d'oeuvre du Syndicat de la Diège, les projecteurs seront enlevés et remplacés par un matériel plus adapté, aux heures d'éclairage programmées et offrant un nouveau relief à l'architecture de nos monuments historiques. Le tout devra respecter les exigences liées avec notre nouvelle situation de réserve étoilée.

L'aspect économique est lui aussi de taille puisque ce nouvel éclairage permettra une consommation diminuée de 92 %. Les essais programmés ont laissé percevoir la qualité de



ce nouvel éclairage qui sera aussi un atout touristique pour notre commune. Nous sommes certains que les meymacois seront pleinement heureux de cette transformation. Tout devrait être opérationnel au cours du printemps 2022.

Services techniques, service public

Ce jour de fin novembre, il a neigé une bonne partie de la nuit. Météo France l'avait prévu en plaçant la Corrèze en alerte orange à la neige. Pour la ville de Meymac, le plan de déneigement des routes est prévu depuis la veille.

Dès 5 heures du matin, les équipes sont au volant de leur véhicule afin de rendre praticables les 140 km de voies communales (ce qui signifie 280 km pour déblayer les deux côtés de chaque route).

En centre ville comme en direction des hameaux isolés, sur les escaliers ou devant les écoles et les bâtiments publics, aucun endroit ne doit être oublié.

L'organisation est bien rôdée mais parfois la neige ou le verglas arrivent sans prévenir. En ce cas, le patrouilleur d'astreinte fait le tour de la commune et prévient le personnel disponible pour embarquer le plus vite possible à bord des engins de déneigement. Chaque conducteur a son parcours, sa zone à entretenir. Il n'est donc pas rare que le téléphone de nos agents sonne dans son foyer bien avant l'aube alors que peu de personnes sont déjà réveillées.



Même si notre territoire est habituée aux hivers rudes, la tâche de nos services ne souffre aucune improvisation. L'ensemble du matériel (trois tracteurs agricoles, un camion poids lourd, un petit tracteur pour les rues étroites du centre ville) doit être entretenu, graissé, préparé et les 60 tonnes de sel doivent être prêtes à être répandues en cas de besoin.

Dix agents composent nos services techniques (ce qui est peu compte tenu de la superficie de notre commune).

Leurs missions sont étendues. Trois d'entre eux sont en particulier dédiés aux espaces verts, serres municipales et entretien des espaces fleuris. Un agent est chargé de l'entretien des installations sportives (stades, gymnases) et deux s'occupent de la voirie.

Enfin, deux agents sont responsables de la propreté et des manifestations et deux autres s'occupent des bâtiments communaux (écoles, cinéma, mairie, centre de loisir). Evidemment, ils sont tous amenés à travailler ensemble en cas de besoin (préparation des foires artisanales ou du marché de Noël par exemple).



Le personnel d'astreinte (tous les jours en hiver et chaque week end le reste de l'année) ne doit en aucun cas être appelé directement par les particuliers. Les employés municipaux dépendent exclusivement des élus et de leurs responsables administratifs.

C'est un fait; chaque agent doit être polyvalent, bricoleur et inventif parfois. Même si certains corps de métiers sont représentés (électricien, jardinier, chauffeur de poids lourds), ils ont besoin à certaines conditions de se transformer en plombier, peintre ou carreleur.

Peut-être que nous qui y sommes habitués ne nous en rendons-nous pas compte, mais notre ville est une ville propre. Les commentaires

Déblayer la neige qui parfois est abondante signifie retirer la neige de la route et la déposer sur le côté. Comme elle ne peut être projetée dans les airs, la neige en attendant qu'elle fonde doit forcément être poussée sur le côté. Lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement, elle peut alors gêner certaines habitations. Lorsque c'est le cas, c'est que l'agent n'a pas eu le choix. Merci à chacun de comprendre et de respecter cette évidence en évitant de s'en prendre au conducteur de l'engin qui a ces jours de neige suffisamment de travail par ailleurs.



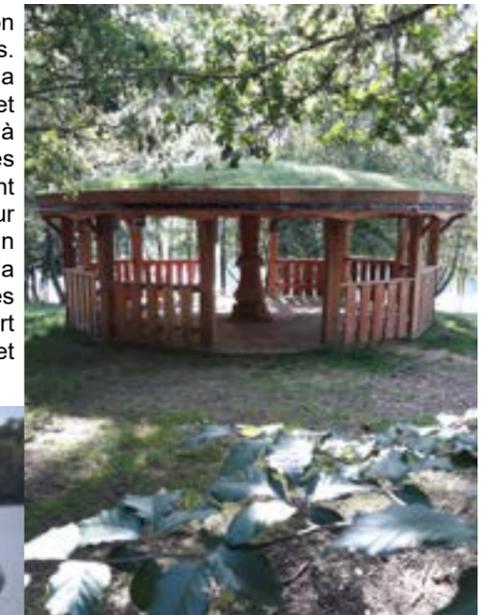
extérieurs en ce domaine sont édifiants et montrent que nous sommes bien mieux lotis que de nombreuses grandes villes. Trois fois par semaine, la balayeuse est de sortie et est là chaque lendemain de fête pour nettoyer traces et odeurs.

Si notre ville a son visage, c'est en partie grâce à la mission indispensable de nos agents municipaux dont le rôle n'est pas suffisamment mis en avant. Grâce à leur travail organisé, méthodique et responsable, la notion de service public garde un sens élevé.

Merci à Sébastien Bordas et tute son équipe.

Une opération de nettoyage réalisée à Sèchemailles

Jeudi 4 novembre, une équipe composée de résidents et d'encadrants de la Maison d'Hestia de St-Setiers a mené une opération de nettoyage au lac de Sèchemailles. Cette action « Nettoyons la nature, randonnée citoyenne » menée par Sonia Carton et Valérie Berthelyn. s'inscrit aussi dans le but de sortir de l'institution et faire connaître l'autisme. « Cette campagne de nettoyage menée également à St-Setiers, Peyrelevade, Meymac puis Ussel nous permet de faire travailler les résidents sur la notion de détails. Ce sont des travailleurs très compétents qui ont de l'opiniâtreté à la tâche » expliquent les deux éducatrices. Munis de pinces pour ramasser les déchets sans se baisser et sans les toucher, ils ont récolté moins d'un kilo de mouchoirs, papiers et mégots de cigarettes autour du restaurant et sur la plage. Une initiative très appréciée par la présidente du Syndicat de Sèchemailles Meymac-Ambrugeat, Anne-Marie Aubessard accompagnée de Dominique Liebert et Régis Houbigand.: « Elle s'inscrit tout à fait dans le cadre du Pavillon Bleu et nous souhaitons poursuivre ce partenariat pour la saison prochaine ».



Réalisation d'un kiosque en bois avec toiture végétalisée, réalisé par Régis Peymirat, agent du Syndicat de Sèchemailles. Venez le découvrir au détour du sentier longeant le plan d'eau .

Rencontre avec Sophie Bonnelie, Directrice de l'Office de Tourisme de Haute Corrèze

Entrée un peu par hasard à l'Office de Tourisme de Meymac en 1996, Sophie Bonnelie a été nommée en novembre dernier Directrice de l'Office de Tourisme de Haute Corrèze. Entre ces deux dates, l'Office de Tourisme a bien changé, Haute Corrèze Communauté a vu le jour et la logique de l'intercommunalité a pris le dessus sur les limites communales. Chacun a du s'adapter et apprendre à raisonner en terme de territoire. La nouvelle directrice a intégré cette politique depuis bien longtemps. Elle connaît parfaitement le terrain et ceux qui viennent le découvrir et le visiter. Nous avons fait le point avec elle au cours d'un entretien.



Comment avez-vous vécu cette nomination de directrice de l'Office de Tourisme ?

SB - En fait, après avoir été directrice adjointe, j'exerçais cette fonction de directrice depuis deux mois lorsque Philippe Brugère (Président de l'OT) m'a informé de ma nomination. J'ai été évidemment très honorée de cette confiance et aussi un peu inquiète face à la charge de travail et aux responsabilités du poste à un moment important pour l'avenir de notre territoire. Mon caractère naturellement enthousiaste et optimiste a rapidement pris le dessus sur ces inquiétudes.

Faisons d'abord un point sur l'historique de l'Office de Tourisme

SB - C'est en 2017 que l'OT est devenu ce qu'il est aujourd'hui au moment de la naissance de Haute Corrèze Communauté. L'évidence était alors au regroupement des bureaux de Meymac, Ussel, Sornac, Bort, Bugeat et Neuvic. La décision a alors été prise de créer un Bureau centralisateur au sein du pôle culturel de Meymac où des bureaux neufs et fonctionnels pouvaient accueillir la structure complète (11 personnes - bientôt 12 - travaillent à l'OT), confortant ainsi la place de la ville de Meymac comme haut lieu touristique corrézien. " L'enthousiasme et l'optimisme sont nos meilleurs atouts "

Comment concevez-vous votre rôle ?

SB - Depuis le regroupement, des services distincts ont été créés et chaque salarié s'occupe particulièrement d'un de ces services régaliens de manière transversale (communication, commercialisation, mise en réseau des partenaires par exemple). L'OT est ainsi beaucoup mieux structuré. Il faut donc continuer cette organisation qui permet à chacun d'avoir une vision globale du territoire, une vision Haute Corrèze.

Pour ma part, je tiens à aller sur chacun des bureaux chaque semaine en considérant l'ensemble de ce territoire comme un tout dont il faut assurer la promotion de manière globale.

Comment a évolué le rôle des Offices de Tourisme ces dernières années ?

SB - Le regroupement a obligé tout le monde à avoir une logique Haute Corrèze. Dorénavant, on parle de la destination Haute-Corrèze. Chaque destination doit inciter à aller aussi vers d'autres lieux, notre rôle est vraiment de faire découvrir l'ensemble du territoire d'un bout à l'autre.

D'autre part, nous devons être particulièrement réactifs car le visiteur est de plus en plus un visiteur numérique qui tape sur son smartphone au moment où il passe en voiture près de notre territoire pour décider s'il s'arrête ou non. S'il décide de nous rendre visite, nous devons l'accueillir dans l'urgence car il ne reste pas forcément longtemps. Globalement, les séjours touristiques sont moins longs qu'avant; une semaine voir quelques jours. Là aussi nos partenaires hébergeurs doivent s'adapter; les séjours du samedi au samedi sont remplacés par des dates moins régulières et souvent plus courtes. Le visiteur est aussi plus autonome qu'avant, il fréquente moins les bureaux des OT car il a bien souvent l'information sur Internet.



Face à ce constat, comment agissez-vous ?

SB - Notre fonction première est de vendre le territoire et ses atouts. En lien avec la Région et surtout le Département, nous avons fait des activités de pleine porteur le vecteur de nos actions de promotion. Nous surveillons donc l'offre sur ce thème. Et par exemple, nous avons structuré tout ce qui concerne l'entretien et la mise en valeur des chemins de randonnée, des pistes, des paysages... Nous avons voulu requalifier l'offre et la faire monter en gamme. Aujourd'hui, l'offre saisonnière est bonne sauf peut-être sur la chambre d'hôte de caractère. Par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques années, les locations saisonnières ont atteint un niveau très supérieur.

Constatez-vous une évolution des saisons touristiques ?

SB - Tout à fait, et c'est une bonne chose. Même s'il est difficile d'avoir une analyse précise, faute de chiffres, les saisons touristiques semblent plus longues et débordent sur l'automne et le printemps. On veut travailler sur ce sujet et favoriser des saisons de visites plus étendues.

Alors, que vous inspire l'avenir ?

SB - Pour notre part, on va aller davantage sur le terrain. Il nous faut attirer davantage les groupes car ils sont souvent un endroit au sein duquel des visiteurs vont choisir de revenir de façon individuelle. Et si notre région leur plaît, certains seront même tentés de venir vivre ici.

Pour ça et pour le reste, on a besoin de notoriété. Et là, vous pouvez compter sur moi.

Marché de Noël

Beau succès pour notre marché de Noël devenu au fil des ans une référence. Avec un satisfecit particulier pour le lâcher de lanternes qui a offert à chacune et chacun un petit moment magique dans le ciel meymacois.



Cinéma

Quelques nouvelles du Soubise : après de longues années passées à la projection des films, Jacinto Sanchez a fait valoir ses droits à la retraite, le poste qu'il occupait n' pas été remplacé mais les horaires du service ont été réorganisés entre Julian Sanchez et Basile Pascual. Un grand merci à Jacinto pour sa longue contribution au fonctionnement de notre cinéma.

Le contrat de Coline Lorillot, médiatrice du cinéma a été reconduit. Coline continuera donc à partager son temps entre Meymac, Ussel, Neuvic et Egletons et à dynamiser nos cinémas, ce qu'elle fait avec efficacité en proposant des rencontres variées ou des animations en direction des enfants.

Le projet de rénovation du Soubise est sur les rails. Après une première étude, un architecte sera choisi par le Syndicat de la Diège (maître d'oeuvre des travaux). Lorsque le travail sera avancé, nous proposerons une réunion publique autour de ce projet important pour notre ville.



heureuse retraite Zaza !

Le comité départemental USEP se réunit à Meymac

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré a tenu son assemblée générale à Meymac pour la première fois.

Ludovic FOURNIER, délégué départemental a présenté son rapport d'activités sur l'année écoulée. Malgré la crise sanitaire, on constate la bonne vitalité de l'USEP. Dans le détail, 332 rencontres de secteurs et 60 rassemblements départementaux ont été proposés en 2020/2021. Malheureusement, 150 rencontres ont dû être annulées...

Les rencontres inter-écoles de secteur représentent 80 % des manifestations pratiquées pendant le temps scolaire. Elles sont coordonnées par un membre de l'USEP ou un Conseiller Pédagogique de Circonscription en EPS.

Les enfants de l'élémentaire participent à 3, 4, ou 5 rencontres USEP au cours de l'année. Les activités les plus pratiquées sont les jeux collectifs, l'athlétisme, le cross, les activités de pleine nature.

Les enfants de la maternelle peuvent pratiquer des activités qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet spécifique structuré autour des saisons : quinzaine de la randonnée, rencontres gym, rencontres multi-activités préparées et organisés par les enseignants.

La ville de Meymac répondra toujours présente pour soutenir et recevoir les actions proposées par l'USEP. Nous ne pouvons que nous réjouir d'un avenir meilleur pour le sport scolaire car les rencontres de secteur sont toujours très attendues.*

En complément des rencontres de circonscription, le comité départemental USEP propose, seul ou en partenariat, différents projets aux classes corréziennes : la journée du sport scolaire (initiée par le Ministère de l'Education Nationale dans le but de promouvoir l'action des fédérations sportives scolaires), la quinzaine de la randonnée à l'école, la quinzaine de l'orientation par exemple.

Des démarches originales sont portées par l'USEP telles le dispositif « zéro déchet », pique – nique sans aucun déchet qui s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne, des rencontres de courses longues (Pour une classe, parcourir la plus grande distance possible en cumulant les performances de chaque élève), des journées olympiques pour sensibiliser les enfants sur les J.O. de 2024...

Enfin, le bilan financier a été présenté par Jérémie BEYNE, trésorier.

Les partenaires majeurs de l'USEP étaient représentés comme la ligue de l'enseignement FAL, le Conseil Départemental, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).

**Le gymnase Grand Champ sera réservé pour une rencontre de secteur le Vendredi 11 février matin et après-midi au gymnase Grand Champ. De ce fait, il ne sera pas accessible aux utilisateurs habituels. Merci pour votre compréhension.*

Le Nouveau CMJ est constitué pour l'année scolaire 2021/2022 :

Suite aux départs des élèves de troisième pour le lycée, le CMJ fait peau neuve avec l'élection des nouveaux élèves de cinquième entrants. David AUDY et Alicia HAPP (5^{ème1}), Maéline GAINARD-LAURENT et Dylan HELIN (4^{ème2}), Pauline ECREPONT-GELY et Irsa JUKAJ (3^{ème1}) Alice ARLOT (3^{ème2})

Nous souhaitons à tous ces collégiens une année riche en projets et sommes certains qu'ils s'impliqueront pleinement dans la vie de la commune.



Parents, voici vos représentants au Conseil d'Ecole :

Suite aux élections des représentants de parents d'élèves, voici les élus pour l'année scolaire :

- **Pour l'école maternelle** : Titulaires : Emilie GOURAND, Stéphanie KHADRAOUI, Anne PEYRARD, Aurélie PINET, Suppléants : Baptiste BONNET, Anne PEYRARD, Charline POMMIER.

- **Pour l'école élémentaire** : Titulaires : Charlotte BOURG, Xavier GILLIER, Raphaël KARDACZ, Stéphanie KHADRAOUI, Stéphanie LAJUS, Justine PELLATON, Marie-Noëlle PRETI, Sonia ZBAWICKI. Suppléants : Julie COLLET, Mélisande MAHU.

Entretien des bâtiments communaux : Une nouvelle tranche de travaux à l'école élémentaire

Durant les vacances d'été, une salle de classe ainsi que la cuisine des enseignants ont été rafraîchies. D'autre part, la nouvelle infirmerie qui avait été entièrement créée et peinte par des élèves de l'EREA (cf. bulletin hiver 2021), a été équipée d'un mobilier neuf.

Le dispositif de l'aide aux devoirs a repris

Depuis le 11 octobre, l'aide aux devoirs a repris pour les élèves de cycle 2 : CP, CE1 et CE2 les lundis, mardis et jeudis. Ils bénéficieront de ce dispositif gratuit jusqu'au 10 février 2022 (veille des vacances d'hiver) pour ensuite laisser la place aux élèves de cycle 3 : CM1 et CM2.

Après un temps de récréation d'un quart d'heure après la sortie des classes, de 16H 15 à 16H 30, les élèves rejoignent des salles de classes de 16H 30 à 17H 15 pour recevoir un soutien dispensé par une équipe de 12 bénévoles.

USEP : le retour des rencontres de secteur

Le vendredi 19 novembre, 200 élèves de Meymac et Maussac se sont retrouvés le long d'un parcours habituel autour des bâtiments scolaires pour effectuer une « course longue » : Selon ses possibilités, il s'agissait pour chaque jeune de remplir un contrat temps fixé par l'enseignant. Les coureurs étaient répartis selon leurs aptitudes.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Vincent DESSEMOND, Conseiller Pédagogique de Circonscription en EPS, des enseignants et des parents d'élèves mobilisés pour assurer la sécurité le long du parcours.

Ce fut un moment très attendu par les jeunes qui avaient hâte de pouvoir enfin retrouver le goût de la compétition !

La journée de la Paix célébrée à l'école élémentaire :

En présence de France ARNAUD, représentant le «Mouvement pour la paix», section Haute Corrèze, de Line-Rose MAZAUDOUX, membre du bureau Brive et de Lucien VERNAC, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), s'est déroulée une manifestation dans la cour de l'école élémentaire le 19 octobre afin de célébrer la Journée Internationale de la Paix.

C'est un temps fort qui permet de faire le point de la situation de par le monde et de faire prendre conscience aux élèves combien ils ont de la chance de vivre dans un pays à l'abri des conflits et soucieux de protéger les enfants.

Les élèves de CE2 ont interprété la belle chanson du merveilleux chanteur, poète et humaniste Jacques HIGELIN : «La croisade des enfants».

Les élèves de CM1 ont proposé « Soleil » de Grégoire. Ce furent deux chansons interprétées avec brio, aux textes très bien appropriés qui ont été choisis pour illustrer cette rencontre importante.

Merci aux enfants et à leurs enseignantes pour ce moment privilégié qu'ils nous ont offert. Vive la LIBERTE, vive la FRATERNITE, vive la PAIX !

Restauration scolaire : La municipalité a participé à la semaine du goût du 11 au 17 octobre.

C'est quoi la Semaine du Goût ?

Le saviez-vous ? La Semaine du Goût existe depuis 1990 ! Elle s'est donnée comme mission, avec l'aide des professionnels, d'éduquer et de transmettre aux enfants l'importance du goût et des produits pour sauvegarder la culture des patrimoines culinaires et le bien manger. La Semaine du Goût est d'ailleurs une excellente manière de sensibiliser petits et grands consommateurs sur la qualité des produits, la gastronomie, le savoir-faire, le repas équilibré ou même le gaspillage alimentaire.

Durant cette semaine, Carole et Christine ont proposé aux enfants des plats locaux ou régionaux tels les choux farcis, l'aligot d'Aubrac, la flagnarde aux pommes et de nombreux produits bio.

NB : Chaque mois, on peut consulter les menus sur le site de la mairie, onglet enfance jeunesse rubrique scolarité.



La maison médicale, ça avance.

Retardé par la crise sanitaire qui a accaparé nos partenaires de l'Agence Régional de Santé, le projet d'appel d'offres pour la construction et la maîtrise d'oeuvre de notre future maison médicale sera prochainement lancé. Le début des travaux et la réalisation du chantier devraient être pour 2024.

Encore un peu de patience pour ce projet qui posera les bases de la médecine à Meymac pour les prochaines décennies.



Distribution des colis de Noël à destination de nos aînés par le Centre Communal d'Action Sociale



Nouveau site internet

La commune de Meymac a fait évoluer ses outils de communication digitale et a mis en ligne à compter du 25 octobre un nouveau site Internet.

Ce nouveau site porte une nouvelle identité visuelle et repose sur une architecture entièrement repensée pour offrir aux internautes une meilleure lisibilité du contenu et un confort de navigation amélioré.

Doté de la technologie «responsive design», le site sera visible et utilisable sur tous supports (smartphones, tablettes) : son interface s'adaptant automatiquement à la taille et la résolution de l'écran utilisé.

Conception et réalisation : LA MONTAGNE/Net15.fr. Création graphique : Sophie Dumas logo Meymac spécifique au site

Où sont passés les compte-rendus des conseils municipaux ?

En 2015, nous avons souhaité vous proposer une fois par an la diffusion par la poste des compte-rendus des conseils municipaux. Et puis nous avons aujourd'hui évolué vers un souci d'économie financière et environnementale. Mais ni de transparence, ni d'information.

Nous ne diffuserons plus ce magazine spécial en privilégiant la lecture de ces compte-rendus sur le site de Meymac (site que nous avons transformé en le rendant plus dynamique, plus moderne et plus complet) et sur l'application IntraMuros que nous vous invitons à télécharger sur votre smartphone si ce n'est déjà fait.

Dès qu'il aura été approuvé, vous pourrez retrouver l'ensemble des compte rendus des conseils municipaux sur le site Meymac.fr (rubrique Mairie - Communication comptes rendus de conseils).

Pour ceux et celles qui sont allergiques à toutes ces technologies, nous vous éditerons sur papier ce document sur simple demande à l'accueil de la mairie.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une mesure cohérente par rapport à notre souci de gérer au mieux nos finances et de limiter aussi le gaspillage de papier, tout en gardant bien sûr une communication transparente et directe de la vie démocratique de la commune.

Témoignage d'Edmond Reveil

Parce que nous pensons que le travail de mémoire est indispensable pour préparer l'avenir, nous avons tenu à enregistrer les souvenirs de notre ami Edmond Reveil.

Nous avons organisé deux séances d'enregistrement; l'une consacrée à son entrée dans la résistance et à l'action de son réseau pendant l'occupation allemande, la seconde porte sur la période de la Libération et son arrivée dans une Allemagne encore en guerre et partiellement détruite, aux côtés des troupes américaines.

Ce témoignage sera conservé ici et une copie sera envoyée à l'association du Souvenir Français qui a fait part de son intérêt pour tous les témoignages oraux disponibles, ainsi qu'aux archives départementales.

Merci à Edmond Reveil d'avoir accepté de partager ses souvenirs historiques si importants.



INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (ICA) PERSONNES AGEES et/ou PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Secteur : Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnets, Davignac, Maussac, Meymac, Peret Bel Air, St Sulpice les Bois, Soudeilles

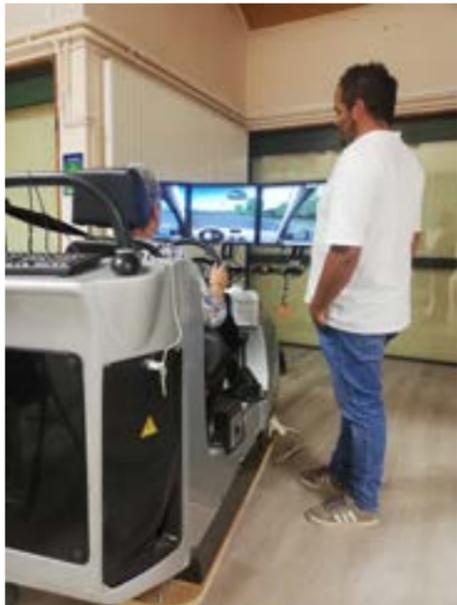
Malgré le contexte sanitaire compliqué, Christelle PINLAUD, animatrice- coordinatrice, est toujours là pour vous accompagner dans le maintien à domicile : Informations, aide administrative (dossier APA, PCH, carte d'invalidité ou de stationnement, Caisses de retraites...), suivi des plans d'aide en place, coordination des sorties d'hospitalisation : Infirmières, Aides Soignantes, portage de repas, mise en relation avec les structures d'aide à domicile (AVEC (ex AMAPA),ADAPAC, Latitude Services, RESU...) Corrèze Téléassistance, et vous aide à trouver des solutions de répit : Accueil de jour, accueil temporaire, familles d'accueil...

L'ICA propose des Ateliers de Prévention sur l'année : « Gym - Equilibre », « Autour des Mots », accompagnement informatique individuel, ...

- et diverses animations ponctuelles :
- Spectacles (film, théâtre, danses...) sur les aides et solutions de répit en faveur des aidants,
- Ateliers mémoire, nutrition, santé au volant en lien avec les caisses de retraite...

1 journée gratuite de prévention routière a été organisée le 16 septembre 2021 à la salle des fêtes de Meymac, en partenariat avec le Département, la préfecture de la Corrèze, l'auto école « Franck Formation » Meymac, et optiprox. Entre la révision des panneaux, le pique nique sorti du sac, le control de la vue et la conduite, les participants sont repartis sur de nouvelles bases solides avec le sourire. Une journée identique est prévue à Bugeat et à Sornac début 2022. N'hésitez pas à vous inscrire !

- Le réseau BAVARD'AGE pour rompre l'isolement : Un bénévole vient au domicile d'une personne âgée, 2 fois par mois, pour discussion, lecture, jeu... DEVENEZ BENEVOLES quelques heures par mois !



Pour tous renseignements : contactez : Christelle PINLAUD : 05 55 95 28 57, Maison de Millevalches, 20 Place des Porrots, Meymac, pointinfo.icg.meymac@free.fr . Visite à domicile sur rendez-vous.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Décembre 2021

LE PARC LABELLISÉ RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin vient d'être reconnu Réserve Internationale de Ciel Étoile (RICE) par l'International Dark-sky Association (IDA).

Ce label décerné à notre territoire est une reconnaissance de la qualité exceptionnelle de son ciel nocturne.

En France, seuls trois autres territoires sont concernés et il s'agit de Parcs nationaux peu, voire non habités en zone cœur. Millevaches est le premier Parc naturel régional à intégrer la famille internationale des 19 RICE.

L'obtention du label est le fruit d'un premier travail depuis 2018 dans lequel de nombreux partenaires se sont investis (Région, Départements, communes, intercommunalités, associations, syndicats d'énergie, clubs d'astronomie, habitants...). Des actions de diagnostics, de mesures et d'analyses se sont succédées. Il a aussi fallu convaincre, informer, sensibiliser pour faire bouger les choses et ce n'est que le début !

À quoi sert une RICE ?

De multiples intérêts gravitent autour de la labellisation. Le principal moyen de réduire la pollution lumineuse, fléau de l'observation des étoiles, est de travailler sur la vétusté de l'éclairage public. La rénovation de l'éclairage public permet aux communes de faire à court terme des économies financières et d'énergie conséquentes.

Cette pollution lumineuse participe également à la modification des rythmes biologiques des espèces de faune et de flore. La RICE limite ainsi l'influence de la lumière sur la biodiversité et au-delà, sur la santé humaine. Enfin, le label contribue à enrichir la destination touristique du territoire en proposant une identité « nuit » qui se traduit également par une mise en valeur de la culture propre au territoire.

5 volets d'actions :

Ce projet de territoire s'articule autour de plusieurs volets dans l'objectif de préserver, (re)découvrir et amplifier notre ressource « nuit »...

Ciel d'exception et tourisme :

La promotion du tourisme autour du ciel étoilé avec par exemple la mise en place de sites d'observation du ciel.

Énergie :

Amélioration du parc d'éclairage public pour réduire la consommation et la pollution lumineuse.

Biodiversité :

Recherches sur la notion de « trame noire » afin d'assurer la libre circulation des espèces nocturnes en fonction des espaces éclairés à l'aide de corridors écologiques.

Éducation et sensibilisation :

Des animations (grand public, scolaire...), et des éléments des Classes Parc sont adaptés en fonction des thématiques et permettent de sensibiliser grands et petits. Une centaine d'événements liés à la « nuit » a été organisé par le Parc depuis sa création.

Culture :

Le liant de la RICE Millevaches est la haute valeur culturelle de ce territoire. En effet, la culture est un élément important qui se transcrit dans les patrimoines, les paysages, les traditions mais aussi dans le sentiment d'appartenance et d'attachement à notre Parc.

Pour tout savoir sur la RICE Millevaches... www.pnr-millevaches.fr/LabellisationRICE



[f](https://www.facebook.com/pnr.millevaches) [@](https://www.instagram.com/pnr.millevaches) www.pnr-millevaches.fr

Contact: Violette Janet-Wioland, chargée de mission énergie et climat, 05 55 96 97 23 v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr



www.hautecorrezecommunaute.fr

Urbanisme

Plan local d'urbanisme intercommunal : les dernières phases pour 2022



Décalée en raison des contraintes sanitaires limitant les réunions publiques, la phase de concertation, ouverte aux habitants, a finalement eu lieu en mars 2021. L'occasion pour plus de 400 personnes de venir présenter leur projet, de vérifier son adéquation avec les réglementations en vigueur. Si vous n'avez pas pu participer, pas de panique ! Une enquête publique sera organisée en avril 2022 sur l'ensemble du territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal vise à encadrer les pratiques d'urbanisme pour concilier tous les aspects de développement du territoire (activités économiques, habitat...) avec la qualité du cadre de vie.

les élus locaux sont à pied d'œuvre pour trouver le bon équilibre entre préservation et urbanisation de l'espace. Le but : répondre à l'objectif d'accueillir 3 000 actifs d'ici 2030 tout en offrant un éventail de possibilités.

PAYSAGES ET PATRIMOINE BÂTI

Des arbres remarquables, des points de vue et des éléments de petit patrimoine qui représentent un atout en terme d'attractivité touristique et ont été inclus dans des périmètres de protection. Ainsi, des règles précises détermineront les emplacements et orientations des nouveaux bâtiments. Chaque zone ouverte à l'urbanisation sera réglementée pour prendre en compte ces aspects : implantations des maisons, préservation de haies, coloris des façades, des menuiseries...

LE CALENDRIER POUR 2022

Après le conseil communautaire du 9 décembre 2021 qui signera "l'arrêt" du PLUi débutera une phase de consultation des personnes publiques : chambres d'agriculture, Départements, Région, intercommunalités limitrophes, État... Elles auront trois mois pour émettre un avis sur le PLUi.

Dès avril 2022, l'enquête publique permettra aux habitants et porteurs de projets, via des permanences physiques ou des registres dématérialisés, d'émettre des avis qui devront être pris en compte avant l'approbation du document final à la rentrée 2022. Si le calendrier est respecté, le plan local d'urbanisme intercommunal entrera officiellement en vigueur fin 2022. À partir de ce moment-là, il deviendra la règle pour l'instruction des demandes d'urbanisme sur les 71 communes de Haute-Corrèze Communauté.

Bien que le territoire ait besoin de développer de nouveaux espaces urbanisés et des logements neufs, la priorité sera de combler les dents creuses (espaces non construits entourés de parcelles bâties). Cela permet de limiter l'effet de "mitage", c'est-à-dire l'implantation de constructions dispersées dans le paysage. Sur ces questions d'urbanisme,

Loi Climat et Résilience

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite **loi Climat et résilience**, a pour objectif, en matière d'urbanisme, d'atteindre **zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050** avec une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années. Concrètement, pour le PLUi, cela se traduira par le fait de ne pas prévoir **"l'ouverture à l'urbanisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers"** et de **"mobiliser effectivement les locaux vacants, les friches et les espaces déjà urbanisés"**. Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté prend d'ores et déjà en considération quelques objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.

Bientôt, un portail de territoire

Haute-Corrèze Communauté lance un projet de refonte de son site internet dans le but de créer un outil digital innovant au service de l'institution, pour l'attractivité du territoire, pour les communes et les habitants. Celui-ci permettra de :

- diffuser une image porteuse du territoire
- renforcer les liens avec les communes
- développer les services numériques à la population





BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

BNSSA

CORREZE - USSSEL



Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez être :
 > âgé(e) de 16 ans à l'entrée de la formation (avoir 17 ans à la date de l'examen et avoir 18 ans pour la délivrance du diplôme)

> Titulaire et à jour de la révision annuelle ou inscrit en formation du diplôme « premiers secours en équipe 1er niveau » PSE 1

> Produire un certificat médical (examens médicaux d'aptitude à la natation, d'acuité auditive et d'acuité visuelle)

> Réussir les épreuves de sélection :

- Épreuve de nage sur une distance de 200m (avec 100 m en ventral et 100 m en dorsal). Épreuve chronométrée (notée suivant un barème Coef 2)
- Épreuve en immersion complète, sans que le candidat ne prenne appui (notée suivant un barème Coef 1)

Ces deux épreuves sportives peuvent être réalisées avec lunettes.

- Un oral de motivation (noté suivant un barème Coef 2).

Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

Les personnes titulaires du BNSSA peuvent surveiller des plages, qu'elles soient publiques ou privées, mais aussi des piscines d'accès gratuit (sur dérogation) et peuvent assister les maîtres-nageurs ou sauveteurs dans leur action.

Le titulaire du BNSSA peut être également recruté pour la surveillance de baignades dans le cadre d'accueil collectif de mineur.

Une formation continue tous les 5 ans est nécessaire pour pouvoir continuer à exercer.

Où se situe le centre de formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :
 Piscine d'Ussel - Corrèze

Pas de restauration collective.

Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique **Olivier LALANDE**
 06 80 17 06 14
 olivier.lalande@creps-poitiers.fr

Secrétariat :
Norma COIFFE
 05 49 36 06 56
 norma.coiffe@creps-poitiers.fr

Comment s'organise la formation ?

Durée : Entre le 21 janvier 2022 et le 29 avril 2022

Les vendredis 21, 28 janvier - 04, 11 février - 4, 11, 18, 25 mars et 01 avril de 20 h à 22 h

Et stage les :

22, 23, 24 février et 26, 27, 28 avril 2022 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

La formation se déroule à la piscine d'Ussel

Contenus de formation

Pour en savoir plus, consultez la fiche détaillée ci-dessous.

Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

J'accède à la formation sous conditions.

Pour en savoir plus, www.crepspoitiers.fr

Quel est le coût de la formation ?

comment puis-je financer ma formation ?

Tarif de la formation disponible sur le calendrier de la formation à télécharger.

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de prises en charge.

Pour en savoir plus, www.crepspoitiers.fr

Je souhaite bénéficier d'un contrat d'apprentissage, est-ce possible ?

Cette formation n'est pas ouverte à l'apprentissage

Pour en savoir plus, www.crepspoitiers.fr

Je suis en situation de demandeur d'emploi, puis-je accéder à la formation ?

Cette formation est ouverte à tous les publics, à condition d'avoir satisfait aux différentes épreuves préalables à l'entrée en formation.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DE LA CORRÈZE
 CDAD 19

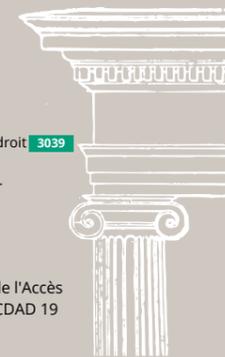
Tribunal Judiciaire
 9 Quai Gabriel Péri
 19000 TULLE

Numéro unique d'accès au droit **3039**

cdad-corrèze@outlook.fr

www.cdad19.com

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Corrèze - CDAD 19



NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Droit des personnes et de la famille

- Divorce, séparation
- Garde d'enfant, pension alimentaire
- Violences conjugales
- Protection des personnes vulnérables (tutelle, curatelle, habilitation familiale...)

Conflits de voisinage

- Bornage
- Haie
- Copropriété

Succession

- Renonciation à succession
- Conflit d'indivision

Travail et logement

- Litige employeur/salarié
- Litige bailleur/locataire

Finances

- Crédit à la consommation
- Surendettement
- Saisie sur salaire

Aide juridictionnelle

Assistance dans vos démarches pour obtenir la représentation gratuite d'un avocat

Le CDAD c'est également une permanence juridique physique assurée par un professionnel du droit.

NOS PERMANENCES



Tribunal Judiciaire de TULLE

Maison d'arrêt de TULLE

Tribunal Judiciaire de BRIVE

Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales de MALEMORT (ADAPEI)

Mairie de USSSEL

Mairie de BORT-LES-ORGUES

Mairie d'ÉGLETONS

Mairie d'UZERCHE

Centre de détention d'UZERCHE

Maison de services au public de EYGURANDE

Les Restos du Cœur



Une permanence par mois à la mairie de Meymac (France Service)
 RDV : 3039 ou 05.55.46.19.90

NOS MISSIONS

Groupement d'intérêt public rattaché au Ministère de la Justice, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) est un service d'accompagnement du justiciable **GRATUIT, CONFIDENTIEL et ACCESSIBLE À TOUS.**



QUELQUES CHIFFRES.

SESSION PRÉCÉDENTE



CREUSE



SUIVEZ-NOUS



CREPS DE POITIERS / BUREAU DE LIMOGES

142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges
 ☎ 05 49 36 06 56

WWW.CREPSPOITIERS.FR



Les noctambules : une opération de séduction mise en place par des commerçants meymacois

Pour se démarquer et attirer la clientèle dans leurs commerces, un groupe de commerçant.e.s meymacois.e.s a imaginé une opération de séduction. Les Noctambules sont lancées durant les mois de novembre et décembre avec une ouverture de leurs commerces tous les vendredis jusqu'à 20 h 30. « L'idée est de pouvoir proposer une plage horaire plus étendue afin de permettre à nos clients de faire leurs emplettes à l'approche des fêtes de fin d'année » explique Nadine Mantovani. Pour rendre ces nocturnes conviviales et festives, les restaurants partenaires offriront un apéritif festif pour ceux et celles qui agrémenteront ce shopping par un dîner. Le Bistrot et Go Mags jouent également le jeu et prépareront des planches gourmandes. Les Noctambules de Meymac sont aussi l'opportunité de rappeler la présence de nombreux commerces à Meymac : épicerie fines, habillement, décoration et cadeaux, librairie mais aussi salons de coiffure, esthéticienne. Au départ, cette nocturne avait été imaginée avant l'apparition du Covid-19 : « nous cherchions des actions pour dynamiser nos commerces, le premier confinement est intervenu et tout a été stoppé. Au déconfinement, forts d'un constat de fréquentation plutôt calme dû aux habitudes d'achat en ligne, nous avons relancé l'idée » argumente la commerçante. Le groupe de commerçants est aussi convaincu qu'il faut désormais travailler différemment : « Quand nous avons dû faire face à la crise sanitaire, nous avons réinventé de nouvelles façons de travailler et réorganisé nos liens avec nos clients. ». Dans le même état d'esprit, « Les Petites Trouvailles » a eu également l'idée de privatiser sa boutique en dehors des heures classiques d'ouverture pour que ses clientes profitent seules ou entre amies de sa boutique. La boutique d'objets de décoration sur la place ouvre également sur rendez-vous.

« Si ces rendez-vous hebdomadaires entraînent une adhésion de notre clientèle, nous poursuivrons dans cet esprit en proposant d'autres surprises sympathiques et toujours conviviales. Par la suite, se grefferont les commerces qui le voudront » concluent à l'unisson le groupe de commerçants

Liste des commerces participant à l'opération signalée par une affiche : Exception Coiffure, PNM19, MyAquarium, L'instant Beauté, Les Petites Trouvailles, Vivre d'art, PêlMel, L'Echoppe Gourmande La Crêperie du Beffroi, Pizzeria la Gondole, Le Restaurant de Sèchemailles, Le Bistrot et Go Mags.



Stéphanie Beyrand, tapissière inspirée par la nature, les matières, les couleurs

Jeune trentenaire originaire de Limoges, cadre dans le médico-social pendant dix ans et lassée de gérer les ressources humaines, Stéphanie Beyrand a décidé de changer de vie et de métier. Bénéficiant du dispositif « Démission reconversion », elle a choisi de faire de son hobby, la tapisserie, son métier. Malgré ses aptitudes manuelles, elle a dû se former au GRETA de Riom dans le Puy-de-Dôme, au métier de tapissier garnisseur axé sur la réfection traditionnelle et contemporaine de sièges. Pour se rapprocher à la fois de ses attaches familiales à Limoges et de son compagnon à Clermont-Ferrand, charmée par le patrimoine, la vie culturelle et le dynamisme des commerces, elle a choisi d'installer son atelier, Filae, dans l'artère principale de la ville, avenue Limousine.

« C'est un métier traditionnellement masculin car très physique, il faut avoir de la force pour poser les ressorts en les comprimant et les fixant à la seule force de ses mains » explique la jeune femme. Ses clients lui confient le plus souvent du mobilier de famille auquel ils tiennent pour le mettre à leur image, à leur goût actuel. Attirée et inspirée par les couleurs naturelles de l'automne tels que l'orangé, terracotta ou le kaki et passionnée d'étoffes, elle propose des collections de tissus d'ameublement de grandes maisons françaises et européennes en priorisant les tissus d'origine naturelle tels que le chanvre le lin ou le coton. Attachée aux questions environnementales, elle privilégie les matières naturelles comme le crin végétal dans un souci de réfection traditionnelle mais elle utilise également de la mousse qu'elle compte remplacer par des blocs de latex issus de l'hévéa. Pour personnaliser un intérieur, elle propose également la création de coussins, rideaux, têtes de lit ou encore paravents.

Contact : 06.84.54.62.97 ou filae@tapissier-correze.fr et www.tapissier-correze.fr



Un nouveau commerce pour prendre un thé et trouver des idées cadeaux

Depuis le début du mois de décembre, au pied du beffroi dans la Grand rue à Meymac, un nouveau commerce a levé son rideau. Au numéro 14, il est désormais possible de prendre une boisson chaude ou une pâtisserie dans le nouveau salon de thé : Gourmandises et babioles.

Sur le comptoir en bois du salon de thé Gourmandises et babioles, trône une vieille machine à écrire. « C'est pour rappeler mon autre métier », justifie Chantal Charliat, la gérante du commerce qui est également secrétaire médicale, et qui conserve tout de même cet autre emploi à mi-temps. Pour la corrézienne, cette petite boutique est l'aboutissement d'un rêve. « J'ai toujours voulu avoir un commerce, explique-t-elle. Je cherchais un local depuis quelques temps, j'ai donc sauté sur l'occasion. ». Le week-end dernier, alors que le Marché de Noël se déroulait un peu plus bas, les chocolats chauds et autre thé coulaient à flot dans les tasses, pour réchauffer les cœurs. Car c'est tout l'esprit du lieu : prendre le temps de déguster, d'échanger « Autour d'un chocolat chaud maison par exemple, accompagné d'une pâtisserie », invite Chantal.



Des idées cadeaux

Mais Gourmandises et babioles c'est aussi une partie boutique, comme le décrit la gérante : « Je vends des produits locaux, des mugs à l'effigie de Meymac, des chocolats, des biscuits, plein d'idées cadeau » Un concept qui semble plaire, au vu de la fréquentation des deux premiers week-ends d'ouverture.

« J'ouvre tous les mercredis et les week-ends, notamment le dimanche après-midi. Il y a une réelle demande sur ce créneau-là, je m'en suis déjà rendu compte. » Nul doute que les visiteurs seront également présents, aux beaux jours, lorsque Gourmandises et babioles s'ouvrira sur l'extérieur avec sa petite terrasse.

Pratique : Le salon de thé Gourmandises et babioles est ouvert les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h, et les dimanches de 15h à 18h. Page Facebook : Salon de thé Gourmandises et babioles à Meymac.

Le Bistrot a changé de propriétaires

Deux meymacoises d'origine et amies de longue date - elles ont pratiqué ensemble le hand-ball pendant quinze ans-, Catherine Nieras et Catherine Dassault, ont repris le Bistrot place de l'église. Toutes les deux souhaitent évoluer professionnellement et ont saisi l'occasion de la vente du commerce meymacois. Catherine Nieras était déjà salariée du Bistrot tandis que son associée travaillait dans l'achat et la logistique dans une entreprise locale. «Après avoir pesé le pour et le contre, nous nous sommes lancées dans cette nouvelle aventure. Les anciens propriétaires, Laurent et Sandrine, nous ont accompagnées dans le montage du dossier et le démarrage» expliquent les deux amies. Des «dimanches apéro huîtres vin blanc» dès le mois de décembre et des soirées à thème à compter du mois de janvier s'ajouteront à la restauration traditionnelle du midi. Le Bistrot est ouvert les soirs et les week-ends pour les groupes, à la demande pour organiser des repas de fin d'année pour les associations ou des anniversaires. Renseignements 05.55.46.29.40



Une après-midi de cohésion pour les élèves de 6e.

Les 6e ont pu bénéficier d'une après-midi pour apprendre à se découvrir les uns les autres et à découvrir l'environnement proche du collège. En effet, les animateurs du Pays d'art et d'histoire Hautes terres Corrésiennes et Ventadour-Meymac ont animé un atelier blason ainsi qu'un jeu de piste dans le centre ville de Meymac. L'après-midi s'est terminée par un goûter partagé sous le préau du collège.



Quand le groupe des allophones rencontre les élèves de la chorale pour «e teen errances musicales, vol.2»

Après plusieurs éditions «e teen errances» musicales, sonores, ou encore picturales et poétiques l'année dernière, menés par Didier Vinatier et Claire Bacher, c'est le retour aux sources avec une dominante musicale. Mais la nouveauté, c'est que cette année, «e teen errances» s'est ouvert à d'autres élèves que les élèves allophones du collège. Les élèves de l'atelier chorale de M. Almohamad ont participé à la semaine de travail avec les deux artistes, Xavier Feugray, de « Foray » et Mathieu Forest de « Aloha orchestra ». Nous avons travaillé avec un groupe hétéroclite, bigarré avec des élèves de tous les niveaux, de toutes les classes ou presque et aux profils et aux parcours bien divers. Le résultat, c'est 4 chansons écrites par les élèves «Do you Dubai», «Nouveau monde», «Dans ma valise» et «Destin» que le groupe a interprété lors de deux représentations qui ont réuni l'ensemble du collège. Les titres enregistrés ont aussi été mixés.



Exposition «dessine-moi l'écologie Cartooning for peace», en septembre-octobre au CDI

Cette exposition, mise à disposition par la MGEN, aborde de manière ludique les enjeux liés à la pollution, à la gestion des déchets ou encore à la biodiversité afin de sensibiliser jeunes et adultes au dérèglement climatique et à les inciter à s'engager davantage en faveur d'un monde durable. Les élèves ont pu découvrir librement les 11 panneaux lors de leur venue au CDI, ou bien pour les 5e, accompagnés par Mme Champagne, professeur de SVT, et Mme Bacher enseignante-documentaliste en remplissant un questionnaire pour les guider dans la découverte des panneaux.



La formation des délégués a eu lieu en novembre pour les nouveaux délégués élus. Elle a permis aux nouveaux élèves élus de s'emparer de leur rôle de représentant des élèves avec l'aide de Mme Vergne.

Une exposition sur l'autobiographie

intitulée «Qui suis-je ??» a été préparée par les élèves de 3e accompagnés de leurs professeurs de français Mme Blanchet et Mme Bel. Elle a été visible au CDI durant tout le mois de décembre.



Inauguration du dispositif OEPRE et reprise des ateliers

Le 12 octobre 2021, le dispositif «Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants» (OEPRE) a été inauguré en présence des maires de Meymac, M.Brugère et de Peyrelevade, M. Coutaud, des représentants de l'éducation nationale, M.Malroux, inspecteur d'académie-DASEN, M. Jasson, secrétaire général-DSDEN, M. Bartoli, conseiller EVS de la Rectrice, Mme Perez, inspectrice chargée de l'information, l'insertion et de l'orientation, Mme Ropars, principale du collège, Mme Bacher et M Vinatier, enseignants, Mme Vergne, CPE et de 5 familles étrangères primo-arrivantes. Mme Bacher et Monsieur Vinatier, professeurs investis dans le dispositif ont présenté les objectifs de leurs ateliers : acquérir une meilleure maîtrise de la langue française, présenter les principes, usages et valeurs de la république, faciliter la connaissance du fonctionnement et des attendus des écoles ou du collège pour donner aux parents les moyens de mieux suivre la scolarité de leur enfant. Cette inauguration a été marquée par un temps d'échange convivial entre les partenaires et les familles tous convaincus de la nécessité d'un tel dispositif. Les ateliers se poursuivent les mercredis de 9h à 11h au collège avec Mme Bacher, et de 13h30 à 15h à l'école de Peyrelevade avec M. Vinatier.

Course d'orientation UNSS

Malgré des conditions sanitaires toujours difficiles, l'UNSS a repris les mercredis après-midi avec Mme Martinie. Les élèves ont notamment participé au championnat académique de course d'orientation réunissant les établissements volontaires de la région Limousin, ainsi qu'au cross académique à La Souterraine. L'équipe des benjamins-benjamines a ainsi terminé 31e sur 45, ce qui est une belle performance eu égard aux conditions redoutables hivernales. Félicitations à l'équipe !



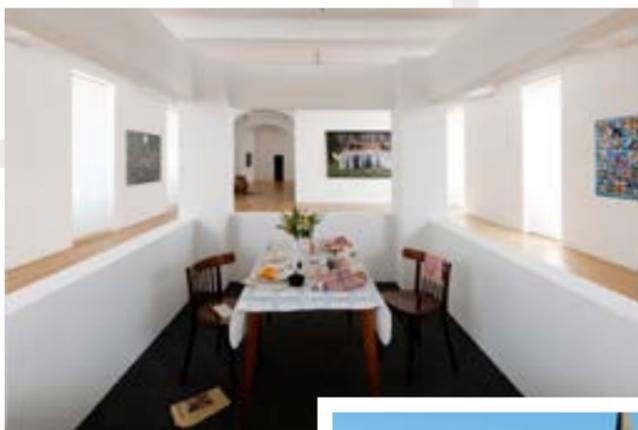
Cette année a été relancée l'opération « chocolats de Noël ». Le FSE remercie les élèves qui se sont investis. De même, le dispositif «collège au cinéma» a repris pour le plus grand plaisir des élèves de 6e et de 5e qui ont visionné le film « Moonrise Kingdom » de Wes Anderson.



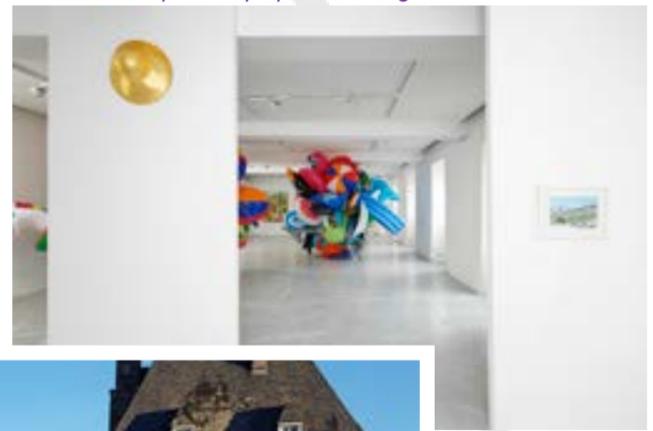
Centre d'Art Contemporain

JE(U) ÉTENDU

Du 20 mars au 19 juin 2022, vernissage le 19 mars à 18h
 Le monde du numérique explose. Les artistes sont par définition perméables aux grands mouvements qui traversent les sociétés. Nombre d'entre eux aujourd'hui s'approprient l'univers des jeux vidéo dans leurs propositions plastiques. C'est le thème des deux expositions en miroir proposées par le Centre d'art ce printemps.
 Certains puisent dans cet univers en utilisant ou en détournant les fonctionnements ludiques de ces nouveaux médiums virtuels, c'est ce que la première exposition imaginée par son commissaire Weiyang Lee développera ; d'autres s'y intéressent en intégrant à leurs pratiques l'imaginaire du virtuel. Pour l'illustrer, le Centre d'art a choisi quatre d'entre eux : Nicolas Darrot, Alain Josseau, Florent Lamouroux et Lucien Murat.
 Un atelier enfants-ados en lien avec l'exposition complètera la proposition.
 Cette exposition s'inscrit dans le cadre du festival Les Printemps de Haute-Corrèze dédié cette année au numérique.



Avec l'exposition d'été «Un goût de vacances, des saveurs d'été» le public a pu prendre un grand bol d'air frais



Après une longue période de fermeture due au Covid, le centre a retrouvé son public et lui a réveillé les papilles avec l'exposition « Nourrir le corps nourrit l'esprit », dans le cadre du festival Les Printemps de Haute-Corrèze dédié à la gourmandise.



Lise Stoufflet a proposé une myriade d'yeux pour Le Calendrier de l'Avent 2021.



« Première » est dédié à la jeune création avec cette 27e édition dont le commissariat est assuré par Marianne Derrien.



Exposition personnelle de Lise Stoufflet

MAP Marius Vazeilles

En 2021, le musée d'Archéologie et du Patrimoine Marius Vazeilles a terminé sa saison en beauté le 30 octobre. Archéologues et passionnés ont pu échanger autour de la vie en Haute-Corrèze durant l'Antiquité.

En 2022, c'est sur cette voie que le MAP Marius Vazeilles continuera : « Archéologuez-vous » revient pour une saison 2 afin d'explorer plus en avant l'histoire du Plateau de Millevaches à l'époque romaine. Ça sera l'occasion d'en apprendre plus sur les Ruines des Cars, le Champ du Palais ou les Pièces Grandes : des noms énigmatiques derrière lesquels se cachent des sites archéologiques. Comment vivaient les Romains ? Quels types de bâtiments construisaient-ils ? Quelles traces en restent-ils aujourd'hui ? Voilà quelques questions auxquelles l'exposition apporte des réponses.



2022, c'est aussi l'occasion d'évoluer et cela commence au rez de chaussée : c'est dans un nouvel accueil et espace boutique que l'équipe du musée vous accueillera. Réalisé par le designer Vincent Crinière, ces nouveaux équipements permettront de mieux recevoir les visiteurs.

En parallèle de l'exposition temporaire, le musée portera un riche programme d'animation concocté en partenariat avec Haute-Corrèze Communauté et les associations archéologiques de Haute-Corrèze : visites de sites archéologiques et de chantiers de fouilles, ballades-découverte, conférences, ateliers pour les plus jeunes, Une belle occasion pour les petits et les grands, les gens d'ici et ceux d'ailleurs d'apprendre à connaître la Haute-Corrèze à l'époque romaine. En tout cas, cela sera à voir au MAP Marius-Vazeilles en 2022 et nous espérons vous y croiser !

Du 8 au 15 mai 2022, l'association « Fondation Marius Vazeilles » organise un voyage en Toscane qui passera entre autres par Sienne et Florence. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous écrire à contact@mariusvazeilles.fr pour en savoir plus.

« Association « Les Amis de Meymac-près-Bordeaux » »

Pierre Ouzoulias vous propose sur rendez-vous (06 11 64 04 09) des **visites commentées gratuites de l'Eco-musée Chai des Moines Larose** 2 Sente d'Audy (accès 56 avenue Limousine). Possibilité de **dégustation** de moretum gaulois, d'hypocras, d'aperitiu ... issus des vignes du Château-des-Moines-Larose (vieilles vignes en pot et vignes en pleine terre).

A noter : **Dimanche 27 février 2022 à 14h30**, « *On taille des vignes pourquoi ? Comment ?* » au vignoble du Château-des-Moines-Larose, 13 route des Buiges à Meymac. Des plans de vigne vous seront offerts.

L'association organise sur demande des **conférences sur l'histoire des vins**.

Le musée de Meymac-près-Bordeaux au Clau del País, 6 place de l'Eglise est ouvert en accès libre toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.»



4 bustes de Marianne figurent en bonnes places à la mairie

C'est à l'automne de 1792 qu'apparaît pour la première fois le prénom de Marianne pour désigner la République Française. Sous la III^e République, les statues et notamment les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies.



A l'Hôtel de ville de Meymac, le plus ancien modèle, placé dans le hall d'accueil a été sculpté par Théodore Doriot en 1871. Marianne est coiffée d'une couronne végétale de blé avec une étoile à 5 branches (guide la nation) et porte un bandeau avec l'inscription « HONNEUR ET PATRIE ». Elle est vêtue d'une armure couverte d'une toge drapée et d'un collier avec des médaillons représentant les institutions mises en valeur par la République (de gauche à droite : Agriculture, Commerce, Beaux-Arts, Instruction, Justice, Sciences, Marine et Industrie). Sur le socle, les initiales R F encadrent faisceaux de licteur (pouvoir exécutif) et balance (justice).

La Marianne de Théodore Doriot modèle 1871.

La Marianne installée dans la salle des mariages, date de 1879 est attribuée à Angelo Francia (1833-1883) où Marianne est coiffée d'un bonnet phrygien à cocarde et d'une couronne végétale de laurier ; elle porte une armure sur laquelle retombe une dépouille à l'antique, terminée par deux pattes de lion. Là sont réunis les symboles de lutte pour les idéaux républicains, la force, le courage et le devoir nourricier de la République. Ce modèle de buste en plâtre, très courant, emprunté à l'Antiquité gréco-romaine, est l'un des plus répandus en France, à Meymac il a été sauvé de l'incendie de la mairie le 7 avril 1931.



La Marianne d'Angelo Francia de 1879

Les 4 modèles détenus par la mairie définissent 3 grandes périodes : les Mariannes de la fin du 19^e siècle qui concentrent toutes les valeurs fondamentales de la III^e République mais moins révolutionnaire, celle de l'après 2^e guerre mondiale plus épurée mais pas moins symbolique et une d'aujourd'hui avec un visage connu. Parmi tous les symboles de la République française, Marianne est probablement celui dont les Français sont le plus attachés.



La Marianne de Georges-Laurent Saupique en 1945

Un peu plus récente la Marianne dite de la Libération (1945) réalisée par le sculpteur Georges-Laurent Saupique (1889-1961), à l'occasion d'un concours organisé pour l'avènement de la quatrième République, préside dans la salle du conseil. La femme du sculpteur aurait servi de modèle. Elle évoque les valeurs de la République et des citoyens français : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Marianne est la représentation symbolique de la mère patrie fougueuse, guerrière ou pacifique, nourricière et protectrice. Georges-Laurent Saupique a laissé une autre œuvre à Meymac avec le monument aux morts : « le semeur de lauriers » installé en 1922.

Enfin la dernière arrivée : la Marianne d'or attribuée, à la commune, en 2018 pour le développement d'une politique en faveur de la culture, de la jeunesse et de la solidarité. Depuis la création du concours en 1984 la statue représentait en 1985 Catherine Deneuve par la sculptrice Marielle Polska, à partir de 1989 Inès de la Fressange du sculpteur Mark Stuart et depuis 2003 Evelyne Thomas du sculpteur Daniel Druet.



La Marianne d'Or de Daniel Druet attribuée en 2018

En 2021, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour a proposé plusieurs animations à Meymac qui ont accueilli 146 participants tout au long de l'année :

- 1 déambulation musicale Aux sons des cloches en partenariat avec le PNR Millevaches en Limousin
- 2 apéros art et histoire au Centre d'Art Contemporain et au MAP Marius Vazeilles
- 1 visite nocturne
- 1 jeu de piste Antique et toc ! mêlant archéologie et histoire médiévale à travers la ville et le MAP Marius Vazeilles
- 1 ciné-débat autour du film Notre exil à Peyrelevalde



L'équipe du PAH est aussi intervenue auprès de 311 élèves de l'école maternelle (projet sur les 5 sens et les maisons du monde), du collège et de l'École Forestière. Les élèves ont participé à un projet sur les 5 sens et la découverte de leur environnement, des ateliers blasons et une enquête géante dans le bourg autour d'un mystérieux vol d'une fontaine. Et sur les 52 communes du Pays d'art et d'histoire, 306 animations ont été réalisées pour 5 375 participants. Habitants, jeune public et familles, visiteurs de passage ont pu découvrir les patrimoines de la Haute-Corrèze en visite, balade, conférence, jeux de piste géants...

De nombreuses animations et projets sont à venir en 2022. Retrouvez toutes les actualités et informations pratiques sur notre site internet www.pahcorrezeventadour.com ou notre page facebook Pah Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour, 6, place de l'église 19250 MEYMAC / 05.87.31.00.57 / pah@payshauteccorrezeventadour.fr

L'arrivée du chemin de fer à Meymac

Quelques dates pour rappeler, comme l'avait constaté Turgot un siècle auparavant, que le Limousin est une terre enclavée loin des priorités des responsables politiques et économiques : 1837, première ligne de chemin de fer, Paris Saint-Germain-En-Laye ; 1852, ligne Paris Bordeaux ; 1856, ligne Paris Limoges Toulouse. La ligne Bordeaux-Clermont arrive à Brive en 1860 et à Tulle, pourtant peu éloignée, en 1871! Il fallut dix années supplémentaires pour la desserte de Meymac.

Le chemin de fer arriva finalement à Meymac à la fois par Limoges et par Bordeaux, créant la jonction des deux lignes en direction de Clermont-Ferrand.

Ligne Bordeaux - Tulle - Meymac.

Le passage de la liaison Tulle-Ussel par Meymac était ainsi soutenu par son conseil municipal : « située au pied du Plateau de Millevaches, au centre des cantons producteurs de bestiaux, près de Lapeau, à peu de distance de la Creuse et de la Haute-Vienne, ses marchés, déjà fort importants, sont appelés à se développer encore et à fournir à la compagnie concessionnaire un transit considérable. » Le tracé qui sera dénommé le Train des Plateaux, fut déposé en septembre 1864 et dut être « soumis à l'adoption du corps législatif qui siège en 1865 ». Ce n'est que dix ans plus tard qu'il fut fixé. Un décret préfectoral du 15 septembre 1874 examinait « l'établissement de diverses stations (gares) à établir entre Meymac et Egletons, telles que les stations de Meymac, Lapeau-Maussac et halte de Soudeilles ». Le vœu de la commune « que la station de Meymac soit rapprochée, s'il est possible, de la ville » ne sera pas accompli. La liaison Tulle-Meymac-Ussel a été mise en service en septembre 1880 et inaugurée le 5 juin 1881. Les travaux d'abord effectués par la Compagnie de Clermont-Tulle, furent achevés par l'Etat qui en rétrocéda l'exploitation à la Compagnie d'Orléans en 1883.



Ligne Limoges - Eymoutiers - Meymac

La liaison entre Limoges et Clermont-Ferrand devait rejoindre celle de Bordeaux-Clermont à Ussel via Eymoutiers et Meymac. Si Eymoutiers était une étape incontournable de la ligne Limoges-Clermont, deux possibilités s'offraient au-delà. L'une au nord, passant par Eygurande, avait de nombreux avantages : plus courte, moins onéreuse et desserte du camp militaire de La Courtnie; l'autre, plus au sud par Meymac et Ussel, au relief plus accidenté, donc plus chère, mais desservant la deuxième sous-préfecture du département.

Le 11 février 1877, un membre du conseil municipal exposait «qu'il serait utile et nécessaire aux intérêts de la localité d'exposer à monsieur le ministre les avantages qu'il y aurait pour l'état et notre localité à ce que le prolongement du chemin de fer de Limoges à Eymoutiers aboutissant à Meymac soit exécuté dans le plus bref délai et que son point de jonction avec la ligne de Tulle à Clermont soit fixé à Meymac ... ». L'exploitation de la ligne fut effective en janvier 1881 jusqu'à Eymoutiers.



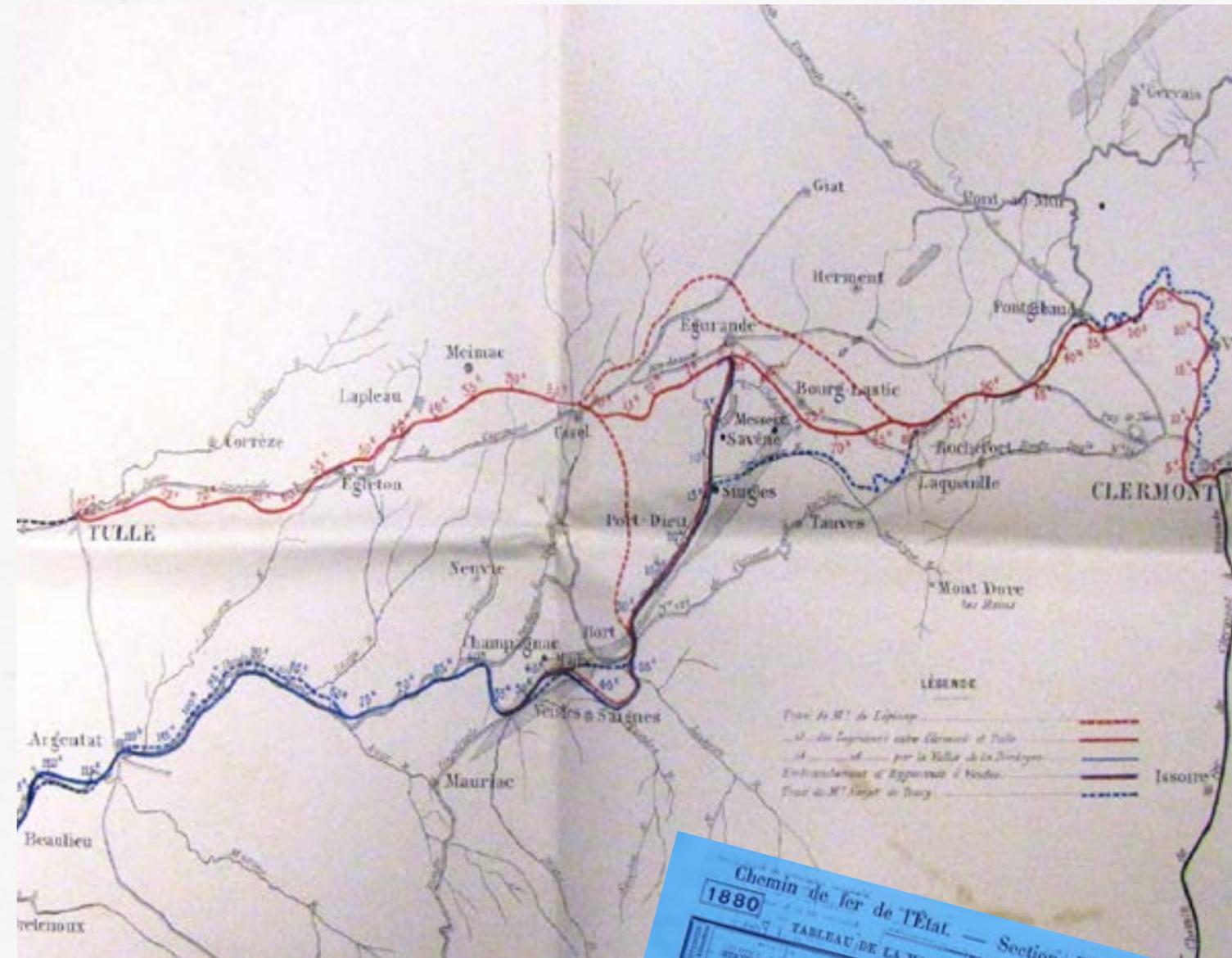
Le passage de la ligne entraîna l'achat de nombreuses parcelles de terrain par vente volontaire ou expropriation et nécessita le percement de onze tunnels dont le plus important est celui du Puy-Richard près d'Ambrugeat et la construction de quatre viaducs dont celui des Farges est le plus élevé (35 m). Il fallut de profondes fondations pour trouver la roche ; il franchit le ruisseau du Cloup sur une longueur de 210 m en courbe à une hauteur de 35 m.

Ce viaduc faillit ne pas voir le jour. En 1879, l'ingénieur en chef de Limoges ordonnait de nouvelles études aboutissant à un tracé différent passant par Lafont et Ambugeat au lieu de la vallée des Farges, et empruntant sur trois km le ligne Tulle-Clermont. Le municipalité réagit dans son conseil du 23 juillet argumentant que l'économie est hypothétique, le trajet est plus long de 4 km, il n'est pas en harmonie avec l'esprit de la loi de décembre 1875 « qui a décrété un chemin de fer devant aboutir à un point à déterminer entre Eygurande et Meymac ». Enfin la halte de la Croix du Jassonneix, compense l'éloignement de la station (gare) de la ligne de Clermont à Tulle. Le conseil « émet le vœu qu'aucune modification ne soit apportée au tracé se dirigeant sur Meymac à travers la vallée des Farges, tel qu'il a été approuvé par le conseil général des ponts et chaussées.»



En juillet 1883, le conseil municipal souhaite que la halte du Jassonneix « soit livrée aux voyageurs avec bagages ». Il argumenta en opposant la station (gare) à la halte : la station est à 1800 m de la ville, exposée à toutes les intempéries, son accès est impossible par la neige en hiver, « pour y arriver on est obligé de gravir une côte dont la déclivité est de 9 cm par m sur une longueur de 1000 m » et, enfin, elle est située à l'opposé de la plus grande partie des villages. Alors que la halte est à 900 m, abritée par de hautes montagnes, son accès est facile par la route de Bort à Limoges qui sert d'avenue, et enfin, les communes du Plateau sont plus proches.

Le 8 octobre 1883 la ligne d'Eymoutiers à Meymac est inaugurée.



Chemin de fer de l'Etat - Section d'USSEL à TULLE
1880
TABEAU DE LA MARCHE DES TRAINS DE VOYAGEURS
 OUVERTURE DU SERVICE LE 30 SEPTEMBRE 1880

STATIONS	1 ^{er} DÉPART	2 ^e DÉPART	3 ^e DÉPART	PREMIER ARRIVÉE	DEUXIÈME ARRIVÉE	TERMINUS
USSEL	7 h 15	10 h 15	13 h 15	15 h 15	18 h 15	TULLE
USSEL	14 h 15	17 h 15	20 h 15	22 h 15	25 h 15	TULLE

BUREAU DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

STATIONS	HEURES DE DÉPART	HEURES D'ARRIVÉE
USSEL	7 h 15	15 h 15
USSEL	14 h 15	22 h 15

Animey

Malgré toutes les contraintes liées au COVID, rien n'a pu freiner notre élan, notre enthousiasme à la découverte de multiples choix d'animation et d'action.

Nous avons eu le privilège de partager avec la population meymacoise et les touristes et ce grâce à de nombreux bénévoles, artistes, chanteurs, animateurs quelques moments festifs :

- Fête du vent avec spectacles vivants, animaliers et prestation de fauconnerie.
- Les vide-greniers, troc plantes qui ont eu un grand succès.
- Les balades autour de Meymac, sur son histoire, ses origines et le négoce du vin.
- Des rencontres à thèmes sur la forêt, les équilibres naturels, faune, flore.

Tout ceci dans la conscience de la nécessité de protection de la nature, du réchauffement climatique, de la survie de notre planète et de son devenir...

Sans oublier la St Léger, ses musiciens, ses dégustations de gâteaux et jus de pomme.

RDV pour l'année 2022 sous de meilleurs auspices.

Animations garanties des jeunes et moins jeunes plein d'énergie.

A bientôt, Bonne fêtes et Nouvelle année tournée vers l'espoir d'une amélioration avec un avenir plus optimiste et plus lisible.



Collectif Dynamique Meymacois, se retrouver, quel bonheur !!!!

Une météo pas du tout terrible cette année...

Mais un été complet pour ces marchés conviviaux grâce à une équipe plus que jamais motivée, une adaptation permanente, les instances ; mairie, Chambre d'agriculture, Fédération National des Comités d'Organisation Festives ; qui nous apportaient leur soutien, les groupes heureux de revenir enfin sur scène et le public compréhensif de cette nouvelle organisation et toujours satisfait par les prestations.

Le CDM présente ses vœux aux Meymacois et les invite à se retrouver cet été



C.A.M. Rugby

Les hommes du Président Michel MAZALEYRAT, qui évoluent durant cette saison 2021-2022 dans le championnat Territorial Régionale 2 – 1ère/2e séries, ont bien négocié la première partie de ce championnat. Entraînés par Bertrand ALTHAMOR et Stéphane COURTEIX, deux équipes ont été engagées cette saison.

L'équipe première se classe 3e de la poule : elle a gagné 7 matchs et en a perdu 2. L'équipe réserve n'a pu jouer tous les dimanches car seuls 6 clubs de la poule sur 9 en présentent une : elle a gagné 2 matchs dont 1 par forfait et en a perdu 3, elle se classe 4e.

L'ensemble des joueurs reste motivé pour la seconde partie du championnat, s'il n'est pas encore interrompu cette année en raison du COVID, et grâce à leur assiduité ils espèrent donner satisfaction à l'ensemble des dirigeants, partenaires et supporters.

Pas de changement en ce qui concerne le fonctionnement de l'Ecole de rugby entente Haute Corrèze qui accueille les jeunes meymacois à partir de 5 ans, Antoine MIGNON est un des entraîneurs licenciés à Meymac, du rassemblement féminin «Ovale Féminin Haute-Corrèze» piloté par Neuvic et de la section sportive de l'Ecole Forestière .

Tous nos vœux à Marie DELBEGUE, qui a tenu le siège du club durant de nombreuses années et qui prend une retraite bien méritée. Nous souhaitons la bienvenue à Térance et Justine qui lui succèdent.

Le C.A.M. Rugby vous adresse tous ses bons vœux pour 2022.



CAM Foot : c'est reparti !

Après une saison écourtée et une saison blanche cause Covid19 c'est avec une certaine appréhension la saison 2021/2022 a été abordée. Comment allait se faire la reprise au niveau effectif notamment pour les jeunes, même si une activité adaptée en fonction des contraintes sanitaires, avait été maintenue ?

En fait c'est avec un fort engouement que celle-ci s'est déroulée avec augmentation des licenciés au niveau de l'école de foot et stabilité pour les seniors, portant ainsi à plus de 200 le total des licences.

C'est donc avec quatre équipes seniors (1 féminine, 3 masculines), des équipes dédoublées dans certaines catégories pour les plus jeunes et en entente pour le U15 et U17 que la saison a débuté.

La première moitié de championnat n'est pas encore fini pour les seniors avec des rencontres reportées cause intempéries mais les résultats restent conformes aux



attentes les équipes se situant en milieu de tableau.

Pour l'école de football les plateaux (U7, U9, U11) se sont déroulés dans un bon esprit et surtout avec le plaisir de jouer. Chez les U12-U13 l'effectif important a amené à la formation de 2 équipes selon l'âge avec des résultats probants pour les plus âgés.

Les U17 et U15 ont pour l'instant du mal à s'imposer régulièrement mais les progrès restent certains et devraient se concrétiser en 2ème partie de championnat.

Il faut maintenant souhaiter que la Covid ne vienne pas perturber la suite de la saison malgré toutes les précautions, très pénalisantes et variables, qui sont à prendre en compte selon les directives réglementaires.

CAM Handball

Même déroulement que les années précédentes pour nos handballeuses, avec un début de parcours en brassage pour définir la poule haute et la poule basse.

Et pour cette saison 2021-2022 c'est en poule basse du championnat d'excellence que les filles évolueront, dans une poule composée de 5 équipes.

L'effectif de l'équipe se trouvait encore une fois un peu affaibli (retraite de joueuses, grossesses, blessures...) mais un joli rebondissement a permis de le remonter avec l'arrivée de nouvelles joueuses qui redonne un nouveau souffle à l'équipe. On note notamment l'arrivée des licenciées du club d'Ussel qui n'a malheureusement pas pu créer d'équipe cette saison.

Côté coaches, Didier CHUPIN s'est de nouveau revêtu de sa tenue d'entraîneur en collaboration avec la joueuse Elise LOUTRAT qui apporte encore une fois son aide précieuse pour animer les entraînements et coacher les matchs en son absence.

En cette nouvelle année nous souhaitons rendre un hommage un peu spécial à notre ami Michel PASSELERGUE alias Pépone parti beaucoup trop tôt, qui a été longtemps entraîneur et arbitre pour le club de Meymac.

L'ensemble des membres du club de hand adresse à tous ses supporters ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Meymac AC Tennis de Table : Une reprise qui fait du bien

Enfin une première phase sans interruption ! Dans l'ensemble, les licenciés ont répondu présent à cette reprise. Le MAC compte une quarantaine de licenciés. En championnat adultes, le MAC pour la 2^{ème} fois depuis sa création va évoluer en 2^{ème} phase avec 2 équipes en régionale et 3 équipes en départementale et dans ce championnat nous intégrons nos jeunes.

Les jeunes, de plus en plus jeunes. Le créneau des 4/7ans a été reconduit avec Isabelle Gondry le mardi de 17h30 à 18h30 avec des petits très motivés. L'entraînement pour les autres jeunes est le mercredi de 17h30 à 19h00 avec Isabelle, Noël, Gérard et Kevin Delbos qui a été formé en tant qu'initiateur de club par le comité dans le cadre de son emploi civique à la mairie. A noter la sélection de 3 jeunes dans le groupe de détection de la Corrèze.

Côté organisation, la ligue Nouvelle Aquitaine nous a confié les finales fédérales par classement niveau régional qui auront lieu le 01 mai 2022. Cette compétition permettra de sélectionner au niveau National. Nous recevrons des joueurs de Biarritz, Bordeaux, Angoulême, Poitiers, Niort... et bien sûr espérons des joueurs de Corrèze, voire de Meymac.

Le club accueille cette année 4 jeunes du Lycée forestier dans le cadre d'un projet PIC pour une découverte du tennis de table à l'école primaire.

Rsgts : Gérard Roche 0624690299



La plume volante meymacoise

A cause de la crise sanitaire, les joueurs de badminton se sont vus par intermittence sur plusieurs mois, pour échanger quelques volants, toujours en respectant les gestes barrières de rigueur. Mais les confinements et restrictions successives n'ont pas altéré la bonne ambiance présente au sein du club, et les inscriptions sont toujours aussi nombreuses. Chacun a pu chausser ses plus belles baskets pour reprendre le chemin du gymnase, début septembre, plein d'espoir. Les séances se déroulent les mardis et jeudis au gymnase de Grand Champ à partir de 18h30. En attendant un retour à la normal, les membres du bureau et tous les joueurs espèrent que les fêtes de fin d'année se sont bien passées et ont pu être source de réconfort, et de zenitude.

Association de Gym

Après une année de Gym difficile en raison de la crise sanitaire liée au Covid, (année durant laquelle nous avons quand même pu continuer à pratiquer notre activité en visio et à l'extérieur au mois de juin grâce à notre coach Guy Touzac qui a su s'adapter), nous étions très heureux de nous retrouver au Mille-Club en septembre.

Preuve en est le nombre croissant d'adhérents anciens et nouveaux : 23 au total, 17 femmes, 6 hommes, de 23 ans à 73ans. Notre activité est effectivement accessible à tous, elle est complète et se pratique dans la joie et la bonne humeur.



**Si vous souhaitez nous rejoindre, RDV le mardi au Mille-Club de 19h15 à 20h15.
Ou contactez la présidente Hélène Dupré au 06.85.19.05.52.**

Arabesque,

association de danse moderne depuis 30 ans, vous propose des cours de danse enfants / ados les mercredis après-midi (130€ la saison); cours de danse adultes les lundis soirs (150€ la saison); cours de streetdance (adultes/ados dès 14 ans; 130€ la saison) le samedi après-midi. L'objectif de ces cours est la préparation d'un gala de danse courant juin.

Il y a également un cours de gym posturale (renforcement musculaire/pilates) et un cours de gym dance (cours cardio/renforcement musculaire) les lundis soirs (100€ la saison.)

Nous proposons aussi des cours de pole dance adultes (mercredi et samedi fin d'après-midi, 210€ la saison) et du pole dance ado (lundi à la sortie du collège, 140€ la saison).



Plus d'informations sur le site internet : <http://arabesquemeymac.e-monsite.com/>
Contact : 06.64.28.15.96 (laisser un message).

MARIAGES

- le 17 avril 2021
de Sébastien CAUQUOT et Cécile MAY
- le 3 juillet
de Laetitia BESSAGUET et Gaëlle DUMAS
- le 10 juillet 2021
de Fatma-Nur CAKIR et Davut GÜRSES
- le 31 juillet 2021
de Nicolas MONTEIL et Hélène PREVOST
- le 3 août 2021
de Christophe DOUEZ et Oumaïma FERRASS
- le 7 août 2021
de Bruno THIÉFAINE et Marjolaine MERENS
- le 28 août 2021
de Anthony DERONZI et Aurélie BARRIER
- le 11 décembre 2021
de Louis, Basile PASCUAL et Laetitia BLEU

NAISSANCES

- le 8 janvier 2021 à Tulle (Corrèze) de Hugo DEPIERRE
- le 13 janvier 2021 à Ussel (Corrèze) de Lou PERIE
- le 3 février 2021 à Tulle (Corrèze) de Adélaïde, Nadine, Ting-Yun BRUN BULTEL
- le 3 février 2021 à Tulle (Corrèze) de Ezio, Athos, Gregorio NIRELLI
- le 15 février 2021 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) de Camille NIGOU
- le 8 mars 2021 à Ussel (Corrèze) de Heloise, Maud, Jeanne AUDY
- le 17 mars 2021 à Beaumont (Puy-de-Dôme) de Serhan DAGLI
- le 6 avril 2021 à Tulle (Corrèze) de Charlotte, Marie, Sylvie THOREAU Jacquet
- le 10 avril 2021 à Meymac (Corrèze) de Agathe, Söwa LOCHON RAIFFE
- le 19 avril 2021 à Ussel (Corrèze) de Björn, Swann REITMEYER
- le 29 avril 2021 à Ussel (Corrèze) de Juliette, Oriane CHEVALIER
- le 7 mai 2021 à Ussel (Corrèze) de Emile LABAUZE
- le 14 mai 2021 à Tulle (Corrèze) de Ikhlâas OSMAN MUHAMMUD
- le 22 mai 2021 à Tulle (Corrèze) de Miya, Diana, Lindsay HERBACHE
- le 26 mai 2021 à Ussel (Corrèze) de Almas HASSAN
- le 26 mai 2021 à Ussel (Corrèze) de Thalia CORTES
- le 18 juin 2021 à Ussel (Corrèze) de Alicia, Régine VIEIRA
- le 15 juillet 2021 à Meymac (Corrèze) de Ruhi, Amine-Rayan ABDYOU OUSSENI
- le 24 juillet 2021 à Tulle (Corrèze) de Maëlys BAGILET
- le 5 août 2021 à Ussel (Corrèze) de Ayliz AKKAYA
- le 17 octobre 2021 à Tulle (Corrèze) de Augustin, Jack AIDANS
- le 27 novembre 2021 à Tulle (Corrèze) de Garance PRADEL MICHEL
- le 2 décembre 2021 à Tulle (Corrèze) de Merve CANATA
- le 30 décembre 2021 à Tulle (Corrèze) de Achille, Alex LEEMANS AIDANS
- le 30 décembre 2021 à Ussel (Corrèze) de Claudio JAKSIK

DÉCÈS

- le 4 janvier 2021 à Meymac de M. Martial, Robert GOURDOUX
- le 22 janvier à Brive-la-Gaillarde de M. François LAFFONT
- le 24 janvier 2021 à Ussel de M. André TINDILIERE
- le 26 janvier 2021 à Ussel de Mme Simonne BORDAS veuve GAUTHIER
- le 28 janvier 2021 à Brive-la-Gaillarde de M. Jean-Claude, Georges PRESSE
- le 5 février 2021 à Ussel de Mme Raymonde, Laetitia, Sidonie DIEVAL veuve PICHÉRI
- le 9 février 2021 à Limoges de M. Jean DAMIENS
- le 16 février 2021 à Meymac de Mme Marie CHAVEROCHE veuve MAISONIAL
- le 21 février 2021 à Sainte-Feyre de M. Michel, Roger, Marie TARDIEN
- le 26 février 2021 à Limoges de M. Max, André VINCENT
- le 17 mars 2021 à Meymac de Mme Andrée, Léonie, Marie VIOSSANGES veuve LAFON
- le 24 mars 2021 à Meymac de Mme Renée, Marie, Rose COUDERT épouse BOULADOUX
- le 26 mars 2021 à Meymac de Mme Paule, Marie, Angèle VANT veuve HY
- le 16 avril 2021 à Meymac de Mme Huguette, Marie, Louise veuve LAFARGUE
- le 23 avril 2021 à Ussel de M. Auguste, Casimir, Léon GAUZY
- le 23 avril 2021 à Tulle de Mme Eugénia, Marie, Albertine, Alphonsine DODIN veuve LE REST
- le 27 avril 2021 à Meymac de Mme Jannine COMBASTEIL veuve CORNILLE
- le 4 mai 2021 à Meymac de Mme Sylviane, Roberte, Evelyne, Nelly FORTIN épouse SOUDEILLES
- le 15 mai 2021 à Meymac de Mme Eva BARBAZANGES veuve MAGNAUDEIX
- le 13 mai 2021 à Ussel de M. Marcel, Bernard BRIET
- le 20 mai 2021 à Ussel de Mme Marie, Nénette, Augustine COUZELAS veuve RAFFY
- le 30 mai 2021 à Meymac de M. Pierre, Michel CHAUMEIL
- le 5 juin 2021 à Meymac de Mme Simonne, Marie, Léa FAGES
- le 15 juin 2021 à Ussel de M. Emile, Pierre, Marie HOUÏS
- le 30 juin 2021 à Ussel de Mme Pierrette, Raymonde CHASTAGNER veuve DURAND
- le 19 juillet 2021 à Meymac de M. Gilles, Jean-François BOULADOUX
- le 13 août 2021 à Meymac de Mme Marie BRUGIER veuve BESSE
- le 20 août 2021 à Meymac de M Alain, Marie PUYDUPIN
- le 1er septembre 2021 à Meymac de Mme Renée, Louise MORANGE veuve MELON
- le 8 septembre 2021 à Libourne de M. Georges SIMONET
- le 12 septembre 2021 à Clermont-Ferrand de Mme Paulette BRINDEL épouse CONTINSOUZA
- le 20 septembre 2021 à Ussel de Mme Colette, Noëla GENESTE veuve RICHARD
- le 5 octobre 2021 à Meymac de Mme Yvette MOURÉ veuve MOTTEAU
- le 30 octobre 2021 à Meymac de Mme Thérèse, Françoise SUDRIE
- le 16 novembre 2021 à Meymac de M. Guy, René CROZET
- le 17 novembre 2021 à Meymac de Mme Marie-Jeanne MAZAUD veuve PRÉVOT
- le 9 décembre 2021 à Meymac de Mme Georgine, Marie, Julia GRUBER veuve MEYER
- le 11 décembre 2021 à Meymac de M. Maurice TEXIER
- le 11 décembre 2021 à Meymac de Mme Antoinette-Marguerite FOURNOL veuve MORISSON
- le 12 décembre 2021 à Ussel de M. Didier, Jacques RENOUX
- le 19 décembre 2021 à Brive-la-Gaillarde de M. Jean-Marc JANOUEIX
- le 21 décembre 2021 à Meymac de Mme Germaine, Joséphine BOURNEL veuve SANZ NAVARRO
- le 21 décembre 2021 à Meymac de M. Roch, Guy CHAMBON

Majorité Municipale

Malgré la pandémie nous obligeant à de fréquents ajustements, les projets avancent, comme en témoignent les ordres du jour chargés des conseils municipaux. Parallèlement, les commissions thématiques fonctionnent et restent le lieu privilégié où les projets sont débattus et affinés avant d'être présentés en conseil municipal.

Chaufferie, maison des seniors, aménagement de la place de l'Eglise y ont été largement discutés et sont suivis lorsque cela est justifié de réunions publiques avant toute décision définitive.

En général les projets pour notre commune sont approuvés à l'unanimité étant (sauf à être de mauvaise foi) difficilement critiquables. Le bien commun des meymacois, le souci de la transition énergétique, l'attractivité de la commune, le développement économique guident systématiquement nos investissements.

Il est pourtant un, domaine sur lequel nous avons été quelque peu surpris par l'attitude de nos opposants; il s'agit de la culture. Compte tenu du passé de la ville et de la réputation de Meymac dans ce domaine, nous pensions que chacun en avait compris l'importance et sa place essentielle pour les visiteurs extérieurs notamment mais aussi pour les habitants de la ville et bien au-delà.

Pourtant, ce sont deux sujets à vocation culturelle et patrimoniale qui ont été l'objet d'abstentions, voire d'opposition de la part des élus minoritaires. Une subvention de 90% du montant des travaux de la part de l'Etat pour refaire les menuiseries et les huisseries du Centre d'Art Contemporain (qui en ont pourtant bien besoin, ne serait-ce que pour protéger le bâtiment des fuites d'eau) a ainsi été remise en cause et l'achat des bâtiments de l'ex-entreprise Bonnet aujourd'hui à l'abandon et destiné entre autre à offrir un espace de réserves au musée d'archéologie et au Centre d'Art Contemporain a été critiquée sous prétexte qu'il vaudrait mieux que ce soit un particulier qui l'achète.

Décidément, la culture et l'ouverture au monde, ça gratouille toujours certains.

Opposition Municipale

Chères Meymacoises, chers Meymacois, Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2022.

Le temps est venu de tourner la page de 2021. Nous devons rester vigilants, unis, solidaires, pour renouer avec l'espoir et la joie de nous retrouver, de profiter à nouveau de la liberté d'une vie normale.

Que cette année vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit celle du bonheur et de l'épanouissement individuel et collectif.

La municipalité a reporté certains projets 2021 sur 2022 (réseau de chaleur et chaufferie urbaine, réaménagement place de l'église, menuiseries du centre d'art, cinéma, etc. ...). Nous continuerons à être vigilants sur les dossiers en cours et à venir. Nous regrettons de les découvrir le jour du conseil municipal et non en amont pour les étudier comme tous les conseillers municipaux. Nous resterons constructifs dans l'intérêt des Meymacoises et Meymacois. Nous poursuivrons notre travail en adéquation à notre projet de campagne.

Et pour finir, une citation de Jacques Brel :

«Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuses d'en réaliser quelques-uns »

Les conseillers municipaux d'opposition :

Sandra Charrière, Thierry Baillard et Corinne Brindel.



NOUVEAU SITE INTERNET



MAIRIE

VIVRE ICI

SORTIR, SE DIVERTIR, DÉCOUVRIR